

INSCRIPTION POUR LES ATELIERS 2025-2026 : « *Du Flon à la ville* »

Je souhaite inscrire mon ENFANT : (prénom, nom)
(en cas de réinscription, remplir uniquement les champs qui doivent être modifiés depuis la dernière inscription)

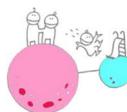
Genre	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon	Date de naissance	
Nationalité		Langues parlées	
Caisse maladie		N° AVS	
Nom du Pédiatre		N° téléphone du Pédiatre	
Frères et sœurs (prénom, date de naissance)			
Allergie et/ou régime particulier			
Arnica (Homéopathie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Apis (piqûres insectes) (Homéopathie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Remarques particulières (santé, handicap, etc.)		Mange du porc	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Parents	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom et prénom		
Adresse		
NPA / Lieu		
Téléphone portable		
Email		
Personne(s) à contacter en cas d'urgence :		
Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant :		

Situation familiale des parents (cocher ce qui convient)

Etat civil	<input type="checkbox"/> Mariés	<input type="checkbox"/> Séparés	<input type="checkbox"/> Concubins
Autorité Parentale	<input type="checkbox"/> Conjointe		<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père

En cas de séparation ou de divorce, prière de joindre tout document relatif à l'autorité parentale et à la garde de l'enfant.



Souhait de placement : (2 demi-journées minimum)

MATIN	APRES-MIDI	
<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Module I : du 1 septembre 2025 au 19 décembre 2025
<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Module II : du 12 janvier 2026 au 2 avril 2026
<input type="checkbox"/> Mercredi		<input type="checkbox"/> Module III : du 13 avril 2026 au 26 juin 2026
<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Jeudi	
<input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Vendredi	

Revenu mensuel familial brut en CHF

<input type="checkbox"/> < 3'000.-- (y compris RI) CHF. 12.-- / demi-journée	<input type="checkbox"/> 3'001.-- à 4'000-- CHF. 18.-- / demi-journée	<input type="checkbox"/> 4'000.-- à 5'000.-- CHF. 20.-- / demi-journée
<input type="checkbox"/> 5'001.-- à 6'000.-- CHF. 23.-- / demi-journée	<input type="checkbox"/> 6'001.-- à 7'000-- CHF. 24.-- / demi-journée	<input type="checkbox"/> 7'001.-- à 8'000-- CHF. 26.-- / demi-journée
<input type="checkbox"/> + 8'000.-- (sans fiche salaire) CHF. 30.-- / demi-journée	<input type="checkbox"/> Hors Lausanne (sans fiche salaire) CHF. 40.-- / demi-journée	

Motif du placement

(Plusieurs cases possibles)

<input type="checkbox"/> Socialisation	<input type="checkbox"/> Liste d'attente (BIP)	<input type="checkbox"/> Formation, recherche emploi
<input type="checkbox"/> Soutien familial	<input type="checkbox"/> Demande Pédiatres :	<input type="checkbox"/> Travail
<input type="checkbox"/> Demande autres professionnels :		<input type="checkbox"/> Autres :

Comment connaissez-vous les Ateliers ?

<input type="checkbox"/> Espace-bébés	<input type="checkbox"/> Accueil parents enfants	<input type="checkbox"/> Aronde	<input type="checkbox"/> Site internet
<input type="checkbox"/> Publicité	<input type="checkbox"/> Centre Aéré	<input type="checkbox"/> Bouche à oreille	<input type="checkbox"/> Réseaux sociaux
<input type="checkbox"/> Fratrie	<input type="checkbox"/> Pédiatre	<input type="checkbox"/> Autres :	



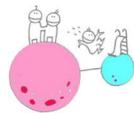
- L'inscription n'est valable qu'après confirmation écrite par le secrétariat.
- Elle est valable du 1^{er} au dernier jour du module choisi
- La résiliation peut se faire en tout temps, à la demande d'une des parties, par écrit, moyennant un délai de 3 semaines, soit 15 jours ouvrables.

Documents à fournir :

- Photocopie de la carte maladie de l'enfant
- Tout document attestant du revenu mensuel familial brut (3 dernières feuilles de salaire, chômage, RI, PC famille, etc.)
- Autorisation pour la prise de photo
- Fiche juridique

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions ainsi que du règlement des Ateliers et m'engage à les respecter.

Date : _____ Signature : _____



AUTORISATION POUR LA PRISE DE PHOTOS

Lors de sa fréquentation aux Ateliers, votre enfant pourrait être régulièrement amené à être photographié ou filmé par nos équipes éducatives, ceci dans le cadre de divers évènements tels que sorties, ateliers ou autres activités pédagogiques. En effet, la vie en collectivité et les souvenirs d'enfance qui en découlent sont des moments importants qui se passent souvent en compagnie de camarades.

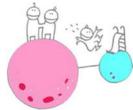
Nous utilisons également ces photos pour l'usage interne et pour le bon déroulement de notre organisation (photos pour les panneaux et/ou le classeur et/ou l'arrivée de l'enfant, etc.)

Ces photos et vidéos sont exclusivement réservées à l'usage interne ainsi que pour la famille et qu'en aucun cas, ces images ne seront partagées sur internet sans votre accord préalable.

En référence aux textes légaux en vigueur concernant la protection des données et le droit à l'image, nous vous prions de bien vouloir compléter et signer ce document et de le retourner à la Maison de l'enfance.

- Oui, j'accepte que mon enfant soit photographié et que les photos de groupe sur lesquelles il figure puissent être aussi données à d'autres familles (classeur/livre de souvenir).
- Non, je n'accepte pas que mon enfant soit photographié en groupe, seulement de manière individuelle.
- Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié.

Lieu et date : _____ Signature : _____



Situation parentale

Madame, Monsieur,

Afin de bien comprendre votre situation familiale et répondre adéquatement aux éventuelles situations qui se présenteraient dans le cadre de l'accueil de votre enfant, nous vous remercions de répondre à ce questionnaire et de nous remettre une copie des documents s'y référant.

Merci également de nous tenir informés de toute décision judiciaire ou convention signée par les deux parents qui pourrait venir modifier le régime des relations parents/enfants.

Nom et prénom de l'enfant : _____

Frères et/ou soeurs : _____

Enfant accueilli-e-à : _____

Domicile officiel de l'enfant (Inscription au contrôle des habitants) _____

Situation familiale des parents au (date) _____

À propos de l'autorité parentale

- Si les parents exercent l'autorité parentale conjointe, les tiers de bonne foi peuvent présumer que chaque parent agit avec le consentement de l'autre.
- Si un seul parent exerce l'autorité parentale, les tiers doivent s'en remettre aux décisions de ce parent et, le cas échéant renvoyer l'autre parent à agir devant l'autorité compétente.

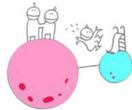
 Parents mariés cohabitant

NB : le cas de figure « Parents mariés ne vivant pas ensemble » n'est pas répertorié. Si cette situation est possible dans la réalité, elle est impossible juridiquement, c'est pourquoi les parents dans cette situation sont taxés comme un couple marié.

 Parents non mariés cohabitant - enfant reconnu Parents non mariés cohabitant - enfant non reconnuAutorité parentale : père mère conjointe

 Parents non mariés ne cohabitant pas - enfants reconnus Parents non mariés ne cohabitant pas - enfants non reconnusAutorité parentale : père mère conjointe Garde : père mère alternée

Régime de la garde et du droit de visite :



- Parents mariés séparés de fait
- Parents mariés séparés selon prononcé des mesures protectrices de l'union conjugale

Autorité parentale : père mère conjointe Garde : père mère alternée

Texte à remettre : dispositif des mesures protectrices de l'union conjugale concernant les relations parents-enfants.

Régime de la garde et du droit de visite :

- Parents en instance de divorce

Autorité parentale : père mère conjointe Garde : père mère alternée

Texte à remettre : dispositif de l'ordonnance des mesures provisionnelles concernant les relations parents-enfants.

Régime de la garde et du droit de visite :

- Parents divorcés

Autorité parentale : père mère conjointe Garde : père mère alternée

Texte à remettre : dispositif du jugement de divorce concernant les relations parents-enfants. La convention à l'égard des enfants.

Régime de la garde et du droit de visite :

Autre situation

Signature des deux parents :
